CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E37676** **VALABLE JUSQU'AU** **05/12/2027**

ÉDITÉ LE 09/11/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1981

Forme juridique : SAS

Capital : 40 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TROYES 32125069800016

Siret : 321 250 698 00016

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 4400115-001

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 536142P1244002 / 001 628907/2

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 536142P1244002 / 001 628907/2

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Raison sociale : ETABLISSEMENTS DALLEMAGNE RENE

35 BOULEVARD FRANCOIS MOTHRE
10260 SAINT-PARRES-LES-VAUDES

Téléphone : 03 25 40 90 01 **Fax :**

Portable : 06 07 10 74 88

Responsabilité légale :
DALLEMAGNE ALAIN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet :

E-mail : dallemagnerene@orange.fr

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 912 656 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	11	07/10/2025
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	5	18/03/2026
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur	5	18/03/2026
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

09/11/2026 10:35

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E37676** **VALABLE JUSQU'AU** **05/12/2027**

ÉDITÉ LE **09/11/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1981
Forme juridique : SAS

Capital : 40 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TROYES 32125069800016

Siret : **321 250 698** **00016**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 4400115-001

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 536142P1244002 / 001 628907/2

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 536142P1244002 / 001 628907/2

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Raison sociale : **ETABLISSEMENTS DALLEMAGNE RENE**

35 BOULEVARD FRANCOIS MOTHRE
10260 SAINT-PARRES-LES-VAUDES

Téléphone : 03 25 40 90 01 **Fax :**
Portable : 06 07 10 74 88

Site Internet :
E-mail : dallemagnerene@orange.fr

Responsabilité légale :
DALLEMAGNE ALAIN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	18/03/2026
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	18/03/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	18/03/2026
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	18/03/2026
o Isolation des combles perdus	18/03/2026
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	18/03/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

09/11/2026 10:35

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.